

Barbara Binet
Université Paris Cité
Stage - Avril à Juillet 2026



CPTS Autour du Bois

Annuaire d'accessibilité des cabinets

Qu'est ce qu'une CPTS ?



Les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) regroupent les professionnels de santé d'un même territoire qui souhaitent s'organiser autour de projets communs. Elles permettent de mieux **coordonner** et de **fluidifier les échanges** entre les différents professionnels de santé, d'**améliorer la prise en charge** des patients et de **répondre aux enjeux du territoire**.

Elles coordonnent et organisent des activités de **soins**, en étant pilotées par les professionnels de santé volontaires du territoire.

6 MISSIONS



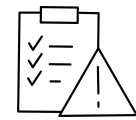
Favoriser l'accès
aux soins



Améliorer le
parcours de soin



Favoriser les
actions de
prévention



Élaborer un plan
de réponse aux
crises sanitaires



Favoriser le
développement
de la qualité et la
pertinence des
soins



Accompagner les
professionnels de
santé

6 RAISONS D'ADHÉRER À LA CPTS



Ne pas exercer seul



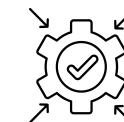
Faciliter le quotidien des
professionnels de santé



Mieux connaître les
ressources du territoire



Construire des projets
collectivement



Avoir un impact sur
votre territoire



Faciliter la coordination
des soins

La CPTS Autour du Bois



CPTS AUTOUR DU BOIS

Association de professionnels de santé

Communes	Fontenay-sous-Bois, Saint-Mandé, Vincennes
Population	122 237 habitants
Taille	Taille 3
ACI	2022 / 2027
Adhérents	env 200 / an
Salariés	2

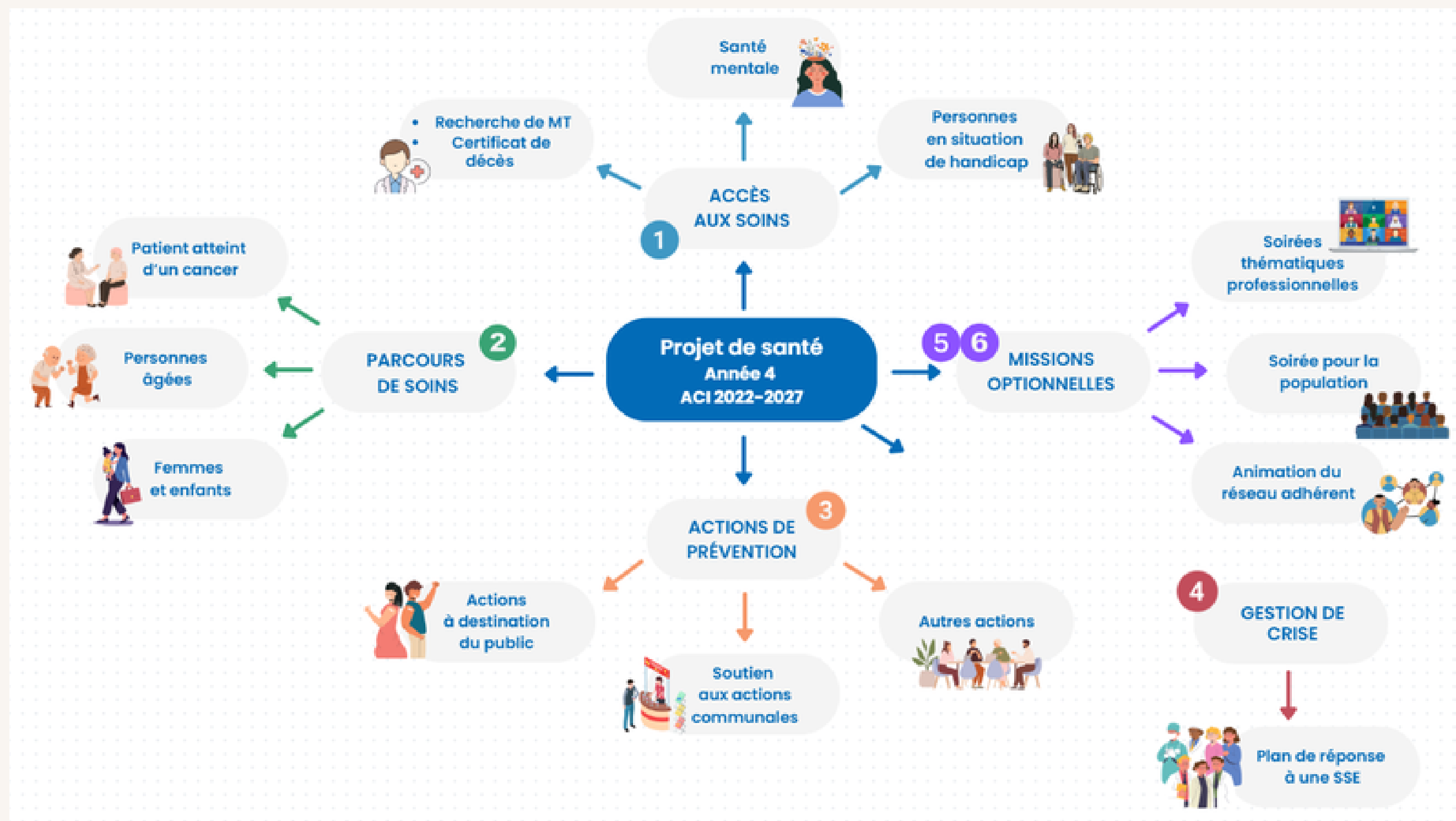


2026
4ème année



- Une dynamique associative, impulsée par ses adhérents et son Conseil d'Administration
- 1 projet de santé axé autour des 6 missions des CPTS
- Appui de l'équipe salariée pour la mise en oeuvre des actions du projet de santé
- De multiples partenaires

Projet de santé de la CPTS



Plan de communication



- Rédaction de mails types, boucle whatsapp monoprofessionnelle, LinkedIn
- Relance par téléphone et SMS
- Guide pour aider à la complétion du questionnaire
- Accompagnement en cabinet
- Tableau Excel pour le suivi

Les étapes du projet

AVRIL

Situation initiale

- Collecte des données
- Ciblage
- Rencontre avec l'APF

MAI

Plan de communication

- Création guide et mail contact
- Début des accompagnements en cabinet
- Tableau de suivi

JUIN
JUILLET

Poursuite des rdv

- Relance et poursuite des rdv
- Compilation des freins rencontrés en cabinet
- Rencontre finale avec l'APF

Freins et leviers identifiés

Temps de remplissage long
Complexité des questions



- Accompagnement sur mesure en cabinet
- Indemnité proposée par la CPTS

Dysfonctionnements de la plateforme



- Signalement auprès de l'APF (moins fréquents ensuite)

Peur du contrôle
Non accessibilité du cabinet



- Rappel de l'objectif : orienter, pas sanctionner

Crainte d'avoir un afflux massif de PSH
Patientèle pleine



- Pédagogie sur l'utilité et le rôle de la plateforme

Soins à domicile
pas assez mis en
avant

Faible taux de
réponse malgré la
communication

Résultats obtenus



18

PS sur l'annuaire au
lancement du projet

+28

PS nouvellement inscrits

Taux de réponses entre
4 et 6%

PROFESSIONS	FSB	ST-MANDE	VINCENNES	Total général
CHIRURGIEN DENTISTE	1			1
IDEL	2	3	1	6
INFIRMIER				
MEDECIN GENERALISTE	4	1	4	9
MEDECIN SPECIALISTE	1		5	6
MKDE	2	1	2	5
ORTHOPHONISTE	3	3	4	10
ORTHOPTISTE	1			1
PEDICURE PODOLOGUE		2	1	3
SAGE FEMME	4		1	5
Total général	18	10	18	46

Observations

- Orthophonistes et généralistes : professions les plus réceptives
- Chirurgiens-dentistes très peu représentés



LES POINTS POSITIFS

- L'accompagnement proposé permet de **réduire le temps de réponse**
- La connaissance du questionnaire en amont facilite la compréhension
- Meilleure adhésion à l'annuaire après sensibilisation
- Diversité des professionnels de santé et ciblage précis par zone
- La stagiaire peut prendre en charge l'ensemble du suivi (communication, administratif, préparation) et se déplacer en cabinet
- Le temps d'échange en cabinet permet de mieux faire connaître les partenaires existants auprès des PS
- Le sujet a infusé sur le territoire (remplissage du questionnaire en autonomie également)



LES SUGGESTIONS

- Prévoir une infographie pour que les professionnels de santé préparent en amont les informations requises (mesure de la porte, les particularité de l'ascenseur, les escaliers, etc.)
- Suggérer un partenariat avec la CPAM ou l'ARS pour informer les nouveaux établissements de santé ou déménageant dans des locaux neufs (donc théoriquement accessibles) de remplir l'annuaire dès l'ouverture
- Permettre aux établissements accueillant une pratique libérale ou salariée regroupée de pouvoir créer une fiche pour l'établissement (via l'adresse) permettant le renseignement de l'accessibilité du lieu une seule fois afin de gagner du temps pour chaque PS.

Merci de votre attention !



 contact@cptsautourdubois.fr
 06 38 93 71 28

 <https://cptsautourdubois.fr>
LinkedIn : cpts-autour-du-bois